

Conditions générales de vente

1. Généralités

Tout acheteur s'engage à accepter les conditions générales de vente à partir du moment où il passe commande. Toute autre convention doit se faire par écrit.

2. Validité - prix

Les livraisons tiennent toujours compte de nos prix en vigueur. Lors de la publication de nouveaux prix, les anciens tarifs perdent leur validité, même si mentionnés sur des bons de commande antérieurs. Nos offres de prix ne sont valables que pour les produits mentionnés et pour les clients concernés. Les prix de vente mentionnés par nous-mêmes sont des prix de vente à titre indicatif (prix recommandés) et incluent la taxe sur la valeur ajoutée en vigueur au moment de la livraison.

3. Livraison

La livraison minimum est d'un montant de 75,- euro. Toute livraison supérieure ou égale à 150- euro s'effectue franco de port et d'emballage. Les envois d'une valeur inférieure à ce montant sont surenchérés de frais d'envoi et d'emballage forfaitaires d'un montant de 15,- euro (état des coûts lors de l'impression) qui seront dûment facturés. La livraison a généralement lieu à bref délai, ex entrepôt. Si une marchandise commandée n'est pas en stock au moment de l'entrée de la commande, nous nous réservons le droit de la livrer ultérieurement, c'est à dire dès que possible. La mention d'un délai de livraison de notre part ne permet pas à l'acheteur de résilier le contrat d'achat ni de réclamer des droits de dommages et intérêts quels qu'ils soient. Notre obligation de livraison cesse dès que l'acheteur n'honore pas ses engagements à notre égard.

4. Expédition

L'expédition a lieu aux risques et périls de l'acheteur, même lors d'une livraison franco de port. En cas de réclamation de l'acheteur suite à d'éventuels dommages causés pendant le transport, nous sommes prêts à offrir notre assistance, ceci à condition que l'acheteur ait fait attester le dommage par le transporteur et qu'il nous l'ait immédiatement signalé.

5. Force majeure

Les cas de force majeure, de perturbations au sein de l'entreprise, de retards de livraison de nos propres fournisseurs, de pénurie de matières premières, d'énergie ou de main-d'œuvre, de grèves, de débauches de la main-d'œuvre, de difficultés d'acquisition de moyens de transport, de lock-out et d'indispositions majeures nous libèrent de l'obligation de livraison pour la durée du trouble et dans la mesure de son effet.

6. Paiement

6.1 Les conditions de paiement mentionnées sur la facture sont valables.

6.2 Après échéance de notre facture, cette dernière est majorée de 7 % d'intérêts pour cause de retard, soit plus que ne le prévoit le tarif EZB et cela sans mise en demeure nécessaire. La revendication d'autres dommages n'en est pas exclue.

6.3 En cas d'arriéré d'une créance de plus de 30 jours, toutes nos créances, y compris les créances secondaires, viennent immédiatement à échéance -indépendamment des conditions de paiement conclues.

6.4 L'acheteur n'est pas en droit de faire valoir des droits de rétention, ni de compenser par des droits de réciprocité de n'importe quelle nature, à moins qu'il ne s'agisse de créances controversées ou prenant force de loi.

6.5 Les chèques et les traites ne sont acceptés que comme paiement. Ils ne sont valables pour tels qu'après avoir été portés au crédit sans réserve. Les frais d'escompte et de redevance sont à la charge du débiteur.

7. Clause de réserve de propriété

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de toutes les créances, y compris les créances secondaires. L'acheteur doit immédiatement notifier par écrit l'accès de tiers aux marchandises livrées sous réserve de propriété. Les dispositions en-dehors des activités commerciales habituelles, comme par exemple les remises d'un bien en propriété à titre de garantie, nantissements et autres, ne sont pas autorisées. L'acheteur doit être averti immédiatement des nantissements en mentionnant le créancier gagiste.

8. Garantie

Les réclamations relatives à la qualité ou à la quantité des marchandises livrées doivent être revendiquées dans un délai d'une semaine après réception de la marchandise. Les réclamations pour défauts justifiées seront traitées à notre convenance, c'est-à-dire soit par une diminution du prix, un échange ou la reprise de la marchandise. Les droits de l'acheteur allant au-delà, en particulier les droits de dommages et intérêts, sont exclus. La marchandise défectueuse ne peut être renvoyée qu'avec notre consentement. Les renvois de marchandises sans raison justifiée conformément à la loi ou à nos Conditions Générales de Vente ne sont pas acceptés. Lors de la reprise de marchandises retournées, des frais de remise en état peuvent être facturés. Les marchandises défectueuses retournées pour cause de vieillissement ou d'erreurs de planification ayant eu lieu chez l'acheteur ne peuvent pas être prises en considération.

9. Marque de fabrication et noms de marques

Nos noms de marchandises et les noms de marques attribués à nos produits ne peuvent être utilisés qu'avec notre consentement préalable écrit. Nos produits ne peuvent être vendus que dans leur emballage d'origine. Ils ne peuvent ni être changés d'emballage, ni être mis en bouteilles, ni être transvasés. La vente à l'étranger nécessite notre consentement.

10. Lieu d'exécution et juridiction compétente

Le lieu d'exécution et la juridiction compétente pour les engagements réciproques contractuels est Hessisch Lichtenau, plus précisément Eschwege/Allemagne.

11. Caducité partielle

Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus devait être caduque, elle ne modifierait en rien la validité des autres conditions.

12. Protection des données

En raison de la législation fédérale allemande contre les abus de l'informatique (Loi fédérale de la protection des données privées (BDSG)), nous sommes obligés de vous communiquer que les données relevantes à nos relations commerciales sont mémorisées électroniquement.

Mise à jour: 12/06